

**Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors de la 1^{ère} journée de l'AVIVO
Neuchâtel, le 30 mai 2024**

Seule la parole prononcée fait foi

Mesdames les Co-présidentes de l'AVIVO Suisse, Monsieur le Président de l'AVIVO Neuchâtel, Mesdames et Messieurs, chères et chers ami-e-s,

C'est un grand plaisir pour moi d'ouvrir cette journée de l'Avivo à Neuchâtel.

Je dois dire que j'aime beaucoup la définition de votre association : « pour la défense et la détente des retraitées et retraités ». Ces 2 objectifs vont particulièrement bien ensemble. Pour qu'un groupe – quel que soit son âge - puisse se défendre, il faut que ses membres se connaissent, soient solidaires, et même s'apprécient. Et cette union propice à l'action naît souvent lorsque l'on vit ensemble des événements positifs, associés à la détente. Je viens par exemple de faire une journée au vert avec mon équipe du secrétariat général. C'était de la détente, ou presque (on a quand même un peu travaillé...), mais surtout cela nous aide, j'en suis convaincue, à continuer à œuvrer collectivement. Bref, défense et détente se nourrissent l'une de l'autre. De plus, toutes 2 sont essentielles à notre condition humaine. En particulier à l'âge de la retraite : vous avez de bonnes raisons de vous défendre et de défendre vos droits, et vous avez bien mérité de vous détendre 😊

Je salue en particulier la présence ce jour des deux co-présidentes de l'AVIVO Suisse. Chère Béatrice Métraux et chère Anne-Catherine Lyon, je vous souhaite une cordiale bienvenue dans notre beau canton de Neuchâtel. J'en profite pour vous remercier très sincèrement de votre engagement au service de la cohésion sociale à travers la présidence d'AVIVO Suisse. Je devrais dire : la poursuite de votre engagement au service de la cohésion sociale, tant vos parcours politiques respectifs ont toujours été nourris de la volonté d'agir pour le bien-vivre ensemble.

Cette année 2024 marque une grande étape pour les retraité-e-s en Suisse, avec la décision populaire d'introduire une 13^e rente AVS. Vous avez certainement ces chiffres en tête, mais je les rappelle tout de même : 58,2% de l'électorat et 15 cantons ont plébiscité cette 13^e rente. Neuchâtel arrive en 2^e place, avec 78% d'avis favorables, après notre voisin jurassien. Ces scores montrent tout l'attachement de la population de ce pays aux conditions de vie de ses retraité-e-s. Ils sont aussi le résultat de longues années durant lesquelles les soucis au quotidien d'une partie des retraité-e-s ont sans doute été trop ignorés. Une majorité de la population et des cantons ont affirmé, à travers ce vote, qu'il était devenu inacceptable d'attendre plus longtemps avant d'apporter une réponse à toutes les personnes qui se retrouvent dans la précarité une fois que l'heure de la retraite a sonné. Je pense ici en particulier aux nombreuses femmes concernées.

Les défis qui attendent les retraité-e-s, notamment en termes financiers, ne sont pas réglés pour autant. Pour commencer, il faut voir quelle forme prendra concrètement cette 13^e rente et son financement. Ensuite, nous aurons cet automne la votation sur la révision de la LPP. De plus, j'ai vu que cette après-midi, vous aurez une discussion sur les prestations complémentaires. Dans le canton de Neuchâtel, nous connaissons leur utilité, leur nécessité..., peut-être encore mieux qu'ailleurs ! Notre taux de personnes en âge AVS au bénéfice de prestations complémentaires est en effet particulièrement haut.

Avant de conclure, j'aimerais revenir avec vous sur des données publiées tout récemment par l'Office fédéral de la statistique : plus d'1/3 des enfants de moins de 3 ans en Suisse sont gardés par leurs grands-parents. C'est quasi la même proportion que pour les enfants gardés en structures extrafamiliales, autrement dit, pour cet âge-là, en crèche. J'ai moi-même eu recours aux grands-parents pour garder régulièrement mes filles lorsqu'elles étaient petites, et je vois autour de moi de nombreux grands-parents garder leurs petits-enfants.

J'avoue toutefois que l'importance chiffrée de cette implication des grands-parents dans la garde des enfants m'a interpellée. Clairement, les jeunes familles actuelles ne peuvent pas se passer des grands-parents, et donc l'économie de notre pays ne peut pas se passer des grands-parents ! Et ces grands-parents sont évidemment particulièrement disponibles quand ils sont à la retraite ! On imagine d'ailleurs des travailleurs, peut-être surtout des travailleuses, prendre une retraite anticipée pour s'occuper de la progéniture de leur progéniture. Tout cela est plein d'amour et de tendresse, de liens d'entraide et de solidarité, mais les chiffres tels que publiés par l'OFS ont le mérite de rendre visible et public les réalités privées. Et d'aider à la nécessaire prise de conscience des milieux économiques, et aussi des milieux politiques que je représente aujourd'hui, du rôle économique joué par les retraité-e-s, un rôle joué parfois peut-être au prix d'un – trop ? – lourd engagement pour ces grands-parents.

Je remercie les personnes qui ont organisé cette journée, et qui s'engagent tout au long de l'année pour défendre et détendre les retraité-e-s. La cohésion sociale de notre pays passe indiscutablement par la qualité de vie de nos aîné-e-s et par les liens intergénérationnels.

Je ne pourrai malheureusement pas rester avec vous très longtemps, mais je vous souhaite une journée riche en discussions et en échanges.